

>> *Les Feux*

15 ans / 15 jours

Pour avoir une belle perche de 4 m de long, il faut laisser l'arbre grandir pendant... 15 ans environ ! Ca fait 5478 jours si on compte 3 années bissextiles... Quand on brûle les perches en fin de camp, sa longévité post-coupage est de... 15 jours ! Dommage, non ?

Les perches, de l'argent qui part en fumée... ou pas ! Les perches, pour un camp éclaireur, c'est un budget non négligeable ! Et bien souvent, on y met le feu en fin de camp...

- Prix moyen d'une perche de 4m : 2,5 €.
- Prix approximatif des perches de ces pilotis : 75 €... si on avait dû les acheter ! ;-)

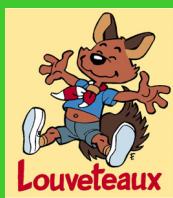
Et pour ta section, ça représente quel budget, les constructions ? Imagine maintenant si on multiplie par le nombre de sections éclaireurs de notre mouvement !

Bien sûr, parfois le propriétaire peut en fournir gratuitement. Mais dans le cas contraire, que peut-on faire pour pallier à cette dépense et éviter aussi de consommer et surconsommer des perches à tire-larigot ?

- a) Prendre contact avec le staff du camp qui nous précède sur la plaine, pour qu'ils nous revendent leurs perches. Voir demander au propriétaire les coordonnées des 3 ou 4 sections qui passeront pendant la période des camps et organiser un achat groupé de perches.... Un achat commun au lieu de 3 ou 4 achats individuels ?
- b) Et si on imaginait de stocker nous-mêmes nos perches et de les réutiliser chaque année ? Ce serait moins cher, il n'y aurait que le transport.... Et au point de vue pollution ? La différence de CO2 émis par le camion qui les amène sur la plaine ou par le bois qu'on brûle est-elle vraiment importante ? Ne perd-t-on pas là l'avantage écologique que l'on espérait ?
- c) Demander au propriétaire si par hasard il ne peut pas stocker les perches sur la plaine ou à proximité (en moyenne, elles peuvent tenir 3 ou 4 ans, en tas sur une plaine (et plus si on les isole).
- d)
- e)

Tôt ou tard, le CO2 ?

Le bois est un piège à carbone. En effet, il est produit par photosynthèse à partir de CO2 et d'eau. Les arbres absorbent le CO2 dans l'atmosphère et rejettent de l'O2 (oxygène). «*Un mètre cube de bois absorbe 1.1 tonne de CO2*» ! Lorsque le bois est récolté, le carbone reste piégé de façon durable dans le bois. Quand on brûle le bois ou qu'il pourrit, il relâche le carbone qu'il avait emmagasiné pour grandir. Tôt ou tard, le carbone sera libéré... A nous de choisir : tôt ou tard ?



>> Les Feux

Incinérer les déchets

Incinérateur VS feu de camp

Plusieurs études scientifiques ont comparé les rejets polluants des usines d'incinération de déchets ménagers à ceux des feux de jardin ou de camp. Les rejets polluants, dans ce cas-ci les dioxines (PCDD) et les furannes (PCDF), sont de 100 à plus de 10.000 fois plus élevés pour un incinérateur de jardin (ou feu de camp) que pour une usine d'incinération de déchets ménagers. Concrètement, cela signifie que si 500 camps incinèrent durant tout le camp leurs déchets, ils polluent autant qu'un incinérateur traitant jusqu'à 200 tonnes de déchets par jour !

Les chiffres paraissent impressionnantes, mais il ne faut pas oublier que l'incinération de déchets au camp se fait dans des conditions particulièrement mauvaises : température trop basse, mauvaise alimentation en oxygène ou encore, mauvaise circulation des gaz. Les fumées de combustion contiennent également des COV (composés organiques volatils), qui sont cancérogènes, et des poussières diverses.

Que faire alors ?

Composter / N'achetez pas vos déchets / Trier

Que dit la loi ?

La lecture des différentes législations wallonnes ou des différents documents administratifs concernés (décret "déchets" de 1996, plan wallon des déchets, contrat d'avenir pour la Wallonie, loi relative à la lutte contre la pollution atmosphérique...), ne laisse aucun doute sur le sujet : c'est interdit !

Comment l'allumer ?

Une nouvelle technique d'allumage existe : le top down (de haut en bas). Cette méthode nous vient des USA et consiste à préparer son feu en mettant en dessous les grosses bûches, au-dessus des bûches un peu moins grosses au-dessus desquelles on met des bûchettes puis une cagette ou autre combustible léger et enfin du papier journal. Oui on met le papier au-dessus...

Quel est l'avantage ?

D'abord, cela rend le feu plus stable et empêche que tout s'écroule quand le petit bois est consumé avec la technique traditionnelle.

Mais surtout cette méthode est beaucoup écologique. En effet dans la méthode traditionnelle le petit bois fait chauffer les bûches en périphérie et libère ainsi les gaz contenus (70% de la valeur calorifique) provoquant une pollution importante. En effet ces gaz sont libérés dans un foyer encore relativement froid et ne peuvent pas s'enflammer.

La méthode top down permet aux bûches les plus grosses de ne s'enflammer qu'à la fin c'est-à-dire au moment où le foyer est déjà monté en température et les gaz peuvent ainsi être en plus grande partie consumé. On évite donc une partie de la pollution inhérente au démarrage de tout feu.